



Recrute pour sa Direction de l'Aménagement et de la Cohésion du Territoire

Un Chef de projet pour le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) H/F

**ouvert aux agents titulaires du grade des ingénieurs
(à défaut agents contractuels en CDD pour une durée de 3 ans - article L332-8 du CGFP)**

Poste à temps complet à pourvoir dès que possible

Poste ouvert aux candidats reconnus travailleurs handicapés

La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire créée par fusion-extension en 2017 regroupe 45 communes issues de 4 Intercommunalités avec un pôle de centralité et 5 pôles d'équilibre sur un territoire de 1 234 km² et près de 100 000 habitants au carrefour de l'Anjou, de la Touraine et du Poitou.

Elle exerce les compétences «Schéma de cohérence territoriale», «plan local d'urbanisme», «sites patrimoniaux remarquables», «règlement local de publicité intercommunal».

La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire est également compétente en matière de développement économique, d'emploi, d'aménagement numérique, de gestion d'équipements sportifs, d'environnement, de mobilités, de tourisme, du cycle de l'eau, d'assainissement, de gestion des milieux aquatiques, de prévention des risques naturels, d'équilibre social de l'habitat, d'accueil des gens du voyage, de contrat local de santé, de politique de la ville, de renouvellement urbain et de gestion d'équipements culturels.

L'aménagement des zones d'habitat et les autorisations d'urbanisme sont restés de compétence communale.

Le territoire est couvert par 5 PLU Grenellisés approuvés entre 2017 et 2021.

Le SCOT approuvé en mars 2017 a été mis en révision générale après le débat sur son application en février 2023. Ce travail de révision en cours est accompagné par une assistance à maîtrise d'ouvrage avec pour objectif un arrêt de projet projeté en septembre 2026.

VOS MISSIONS

En lien avec les services en charge des compétences communautaires, vous serez amené(e) à :

- Piloter la révision du Schéma de Cohérence Territoriale en cours prochainement en phase arrêt de projet, notamment pour assurer sa compatibilité avec la Loi Climat et Résilience,
- Assurer le suivi du SCOT en vigueur,
- Veiller à la compatibilité des projets du territoire avec le SCOT en vigueur et à sa compatibilité avec les documents de rang supérieur,
- Représenter techniquement le SCOT dans les instances départementales, régionales et interrégionales.

Missions et conditions d'exercice

- Animer la démarche de révision du SCOT en cours, en partenariat avec les différents acteurs concernés : élus intercommunaux et communaux, services communautaires et municipaux, services de l'État, personnes publiques associées et consultées, les associations, les habitants.
- Assurer le bon déroulement du projet de révision (budget, calendrier, gouvernance, modalités de réalisation, concertation, etc.) et de sa sécurisation juridique,
- Mobiliser et coordonner les expertises techniques et les contributions internes,
- Co-animer avec l'assistance à maîtrise d'ouvrage les instances de gouvernance (Comité de pilotage, groupes de travail),
- Suivre les travaux de l'assistance à maître d'ouvrage en veillant au respect du cahier des charges et en garantissant la prise en compte des enjeux et des spécificités du territoire.

- Garantir la conduite d'un observatoire de l'habitat et du foncier permettant de suivre l'application du SCot, avec le concours d'un apprenti alternant à superviser,
- Accompagner et conseiller les communes pour la mise en application des orientations du SCot dans les projets opérationnels (lotissements, commerces, zones d'activités, etc.),
- Analyser la compatibilité du SCot avec les plans et programmes portés par la collectivité (PLH, PCAET, PAT, Schémas d'assainissement, ENr, charte forestière...) et ses partenaires (SCot et PLUi limitrophes, SRADDET ..),
- Conduire l'analyse technique, la préparation et la rédaction des avis en tant que PPA, sur les documents d'urbanisme limitrophes, les dossiers CDAC, les opérations d'aménagement auxquelles le SCot et directement opposables...
- Participer activement aux études extérieures liées au SCot (Conférence régionale des SCot, InterSCot départemental, FédéSCot).

VOS ATOUTS ET COMPÉTENCES

Vous êtes titulaire d'une formation supérieure en urbanisme et aménagement du territoire (niveau Bac +5).

Vous avez une expérience significative sur des missions d'élaboration de documents d'urbanisme.

Vous maîtrisez les enjeux et procédures des documents d'urbanisme et du Scot ; vous connaissez les outils et les procédures publiques de planification, d'aménagement et la réglementation en matière d'urbanisme.

Vous maîtrisez les outils informatiques, SIG, bases de données... ainsi que les méthodologies d'analyse et de diagnostic utilisées dans le champ de l'aménagement et de l'urbanisme.

Vous avez une bonne connaissance de l'environnement territorial et du fonctionnement des collectivités locales ainsi que les règles de la commande publique, en vue du suivi des marchés liés au Scot.

Vous avez de l'expérience dans la conduite de projets territoriaux et l'animation de réunions.

Autonome, vous savez faire preuve d'initiative. Organisé, vous avez l'esprit de synthèse.

Vous possédez de solides capacités relationnelles : capacité à communiquer et sensibiliser, sens de l'écoute et de la pédagogie, travail en équipe.

Vous avez une bonne qualité rédactionnelle.

VOS AVANTAGES ET CONDITIONS DU POSTE

- Rémunération statutaire + RIFSEEP
 - Prime annuelle
 - CNAS (comité d'entreprise)
 - Titres restaurant
 - Participation mutuelle (si labellisée)
 - Prévoyance obligatoire
 - Missions éligibles au télétravail à l'issue de 3 mois de carence (à raison d'un forfait mensuel de 8 jours dans la limite de 2 jours maximum par semaine en fonction des besoins ou des nécessités du service)
 - Bureau partagé
 - Pool véhicules de service (Permis B obligatoire)
- Spécificités du poste :*
- Participation aux commissions de la collectivité et notamment la commission aménagement et habitat lorsque cela est nécessaire.
 - Déplacements en communes, dans les instances départementales ou régionales, réunions fréquentes, réunions en soirée ponctuellement.

Date limite pour candidater : 19/06/2026

Pour postuler, rendez-vous sur le site www.saurvaldeloire.fr – rubrique – RECRUTEMENT Envoyez votre candidature à l'attention de Monsieur le Président (en format PDF si possible) en indiquant obligatoirement la référence « **CHEF-SCOT** » dans le message